



## **COMMUNE DE CHAMPVERT**

### **Avis de mise à enquête publique du zonage d'assainissement**

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de CHAMPVERT du 22 juillet 2016, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 30 jours, du 30 août 2016 au 30 septembre 2016.

Monsieur BILLARD Jean-Pierre assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur Titulaire.  
Monsieur LECAS Robert assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur Suppléant.

Un dossier sera déposé à la Mairie de CHAMPVERT aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur - Mairie de CHAMPVERT- lequel les annexera au registre.

Une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur à la Mairie de CHAMPVERT, le :

- Mercredi 31 août 2016 de 13h30 à 16h30
- Mardi 13 Septembre 2016 de 9h00 à 12h00
- Lundi 19 Septembre 2016 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 30 Septembre 2016 de 13h30 à 16h30

Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.